Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 56 (1918)

Heft: 34

Artikel: Le fils du pâtissier

Autor: H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214106

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C¹⁰, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la "PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 5 50; six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 24 août 1918. — Fumeurs et non fumeurs. — Nos vieilles chansons: Chant de la noce (C. P.). — Un centenaire. — Em marge de la grammaire (Henri Sensine). — Lè dou cafon (Marc à Louis). — A l'école. — Pour les dames (A. G.). — Feuilleton: La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Tæpffer (suite). — Boutades.

FUMEURS ET NON FUMEURS

Ι

E bel almanach artistique et littéraire, publié à Berne par M. le D' Gustave Grunau, sous le titre de O mein Heimatland, contient, dans le fascicule de 1918, les résultats d'une enquête à laquelle s'est livré l'éditeur au sujet de l'habitude de fumer. Médecins, hauts fonctionnaires, théologiens, professeurs, journalistes, gens de lettres, poètes, peintres et sculpteurs, la plupart de la Suisse allemande, lui ont dit ce qu'ils pensaient du tabac. Nous reproduisons ci-dessous des extraits de leurs lettres en y joignant l'avis d'un certain nombre de grands écrivains de France.

Les médecins.

Dr César Roux, Lausanne:

« Plus un cigare est cher, plus il est dangereux pour le cœur.

Un «bout» de cinq centimes au maximum, fumé après le premier déjeûner = « Liberté de la presse » — Bauchpresse ¹. Voilà pourquoi l'abus est une mauvaise habitude; la suppression rend les fumeurs tristes, sans qu'ils sachent pourquoi. Les neuf dixièmes des fumeurs ne savent pas que la liberté de la presse rend la vie supportable.

Un vieux fumeur, médecin et naturaliste. »

D'Hermann Sahli, directeur de la clinique de médecine de l'Université de Berne :

« Contrairement à l'opinion générale, je tiens la pipe — à durée de fumerie égale — pour particulièment nuisible. Le tabac y brûle moins bien que dans le cigare ou la cigarette. Et puis, malgré lous les procédés de nettoyage et de filtrage, son uyau s'engorge de nicotine, et la bouche du meur finit par absorber de notables quantités de poison.

La cigarette provoque aisément des commencements d'intoxication, à cause de l'abus qu'on en âit et surtout si l'on a la mauvaise habitude d'en waler la fumée.

Cest donc au cigare que je donne la préférence. lais encore faut-il savoir le fumer. La qualité et la qualité sont choses secondaires. L'essentiel c'est de le fumer à sec, non pas précisément au moyen du porte-cigare, où s'amasse la nicotine, mais en évitant de le mâcher, de l'imprégner de salive et de le sucer, comme font trop de fumeurs. Il faut le fumer lentement, le faire durer le plus possible. l'est ainsi seulement qu'il sera inoffensif et agira même souvent favorablement sur les nerfs et sur a santé en général. »

Le Dr Sahli ne pense pas que le cancer dit des fumeurs » vienne de l'habitude de fumer. l'est bien improprement, selon lui, qu'on

La « presse » intestinale. — Réd.

désigne ainsi le cancer de la lèvre ou de la gorge.

D^r Bleuler, directeur de l'asile d'aliénés du Burghölzli, Zurich :

« J'ai vu, en 1871, les soldats de l'armée de Bourbaki à leur entrée en Suisse. Quoique mourant de faim et de froid, la plupart demandaient tout d'abord un cigare. Exemple frappant de la tyrannie de l'habitude.

Pendant douze ans à la tête d'une maison de santé comptant 730 patients, voici ce que j'y ai vu: Un grand nombre des nouveaux venus, les imbéciles particulièrement, cédant à l'exemple, se mettaient à fumer, quoique n'ayant jamais usé de tabac jusqu'alors, et devenaient de grands fumeurs. Gette habitude prise, ils étaient aussi contents, aussi traitables qu'auparavant, mais pas davantage. Manquaient-ils de tabac, leur humeur s'en ressentait, et il n'était pas aisé de les soigner. »

Les théologiens.

Dr Lüdemann, professeur de théologie, Berne:

« Je suis un petit fumeur. Deux ou trois cigares par jour me suffisent. Mais pour en jouir pleinement, il faut que j'en voie la fumée. Beaucoup de fumeurs sont comme moi : fumer dans l'obscurité ne leur dit rien. »

Dr Karl Marti, professeur de théologie, Berne :

« Dire quoi que ce soit contre le tabac, ce serait de ma part renier un excellent ami.

Il m's été dit que ce que cette amitié coûtait à ma bourse m'empêcherait toujours d'avoir un chalet au bord du lac de Thoune. Mais le non-fumeur qui me tenait ce propos n'en a pas plus que moi. »

Les fonctionnaires.

Dr *H. Türler*, archiviste de la Confédération, grand-juge de la IV^{me} division :

« Pourquoi tant fumer? De temps en temps un cigare au dessert ou dans la causerie, je le veux bien. Cependant la bière et le vin suffisent à mon bonheur. »

Dr Forster, directeur de l'Observatoire de Berne :

« Après avoir beaucoup fumé jusqu'à l'âge de 58 ans (dix cigares par jour ne m'effrayaient pas), j'ai renoncé complètement au tabac. Pendant environ six mois, ce me fut une grande privation; mais maintenant je reconnais que fumer est la plus détestable habitude, parce qu'elle incommode les non-fumeurs tout en étant nuisible à ceux qui s'y livrent. »

D' Milliet, directeur de la Régie de l'alcool, Berne :

« Un proverbe allemand dit: « quand l'âne se trouve bien, il faut qu'il aille pirouetter sur un terrain glissant». Quand l'homme va bien, il fume. Moi aussi, je fume. Ma prédilection va aux brissagos. »

M. le Dr Laur, secrétaire des paysans, Brougg:

« Heureux les hommes qui fument sans en être

incommodés! Plus heureux encore ceux qui s'en trouvent plus enclins à créer et à travailler: Je ne suis, hélas! que de ceux qui usent fort modérément du noble produit de l'herbe à Nicot. J'en apprécie doublement les bons effets, sans oublier qu'il est du destin de l'homme de trouver l'amère lie au fond de la coupe des jouissances. »

* * *
M. Kunz, directeur du chemin de fer du Lætschberg:

« Que fumer ait d'heureux effets sur l'organisme et sur le cerveau, je ne le crois pas; mais j'aurais mauvaise grâce à me faire l'accusateur public de cette habitude, car je m'y adonne avec passion. » (A suivre.)

Le fils du pâtissier. — Tandis que sa maman comptait un soir la recette de la journée et reportait dans son livre de débiteurs, les ventes à crédit, le fils du pâtissier du coin, un garçonnet de 6 à 7 ans, se promenait dans le magasin. Toutes les tables, tous les rayons étaient dégarnis; la vente avait été bonne. Soudain, sur un plat, l'enfant aperçoit un bonbon:

Dis, m'man, je prends ce bonbon, pas?...
 Il est tout seul; y s'ennuie. — H.

NOS VIEILLES CHANSONS

Chant de la noce.

(Fête des vignerons 1865.)

